

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 juin

Le Conseil Municipal d'Asnières-sur-Nouère, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, à 19h30, sous la présidence de Madame Chantal DOYEN-MORANGE.

Date de convocation : 04.06.2024

Nombre de conseillers : en exercice : 15

présents : 13

votants : 14

Présents : Mme Chantal DOYEN-MORANGE, M. Jean-Luc TRESTA, Mme Mylène BOUGNON, M. Thierry BOUILLEAU, M. Jean-Paul RABAUD, Mme Chantal BESSON, M. Wilfried BEAUZIL, Mme Audrey MAGREZ RABAUD, Mme Viviane MALIVERT, M. Philippe MARCOMBE, Mme Annie VIGREUX, M. Yann CHOPINET, M. Christophe BARBARI

Absente : Mme Elodie PERONNEAU a donné pouvoir à Mme Chantal BESSON

Excusée : Mme Brigitte GAUTHIER

Secrétaire de séance : Jean-Luc TRESTA

Secrétaire auxiliaire : Nathalie CHARLES

Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération l'autorisant à solliciter le Grand Angoulême pour une demande de subvention liée au fonds de concours solidarité.

OBJET : TRAVAUX AMELIORATION DE LA SECURISATION DES ABORDS DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE AU FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE GRANDANGOULEME

Madame le Maire expose que dans le cadre du plan Vigipirate une consultation sécurité a été demandée. Elle a eu lieu le 04 juin dernier.

Un certain nombre de préconisations ont été formulées par le référent sureté de la Gendarmerie.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le montant des travaux préconisés s'élève à 8 485.00 € HT.

Madame le Maire propose de solliciter Grand Angoulême pour une demande de subvention via le fond de concours solidarité à hauteur de 4 242.50 € HT.

DEPENSES HT		RESSOURCES	
FOURNITURES ET POSE CLOTURE	6 257.00 € H.T	GRAND ANGOULEME (50 %)	4 242.50 € HT
FOURNITURES ET POSE CAMERA	2 228.00 € H.T		
		Autofinancement (50 %)	4 242.50€ HT
TOTAL	8 485.00 € HT	TOTAL	8 485.00 € HT

Madame le Maire propose au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal décide

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de Grand Angoulême au titre du Fonds de Concours Solidarité.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet et à la candidature au Fonds de Concours Solidarité de Grand Angoulême.

PRESENTATION PAR LE CRER, CIRENA ET ENERCOOP D'UN PROJET EOLIEN CITOYEN

Madame le Maire accueille et présente Boris LE JOLLY, Directeur de la transition écologique du GRANDANGOULEME, Nicolas GHESQUIERE représentant d'ENERCOOP, Mathieu MANSOURI représentant du CRER, Colin HERAUT représentant du CIRENA étant excusé.

En préambule Madame le Maire rappelle que :

- Cette présentation s'inscrit dans la continuité de l'identification de Zones d'Accélération d'Energies Renouvelable validée en Conseil du 11 décembre 2023.
- Le 15 mai 2024 les propriétaires concernés par la zone située à proximité de la RD 939 ont été invités à une première réunion d'information.
- Le 6 juin un groupe d'élus a été visité le parc éolien d'Andilly les Marais, exemple de projet citoyen.

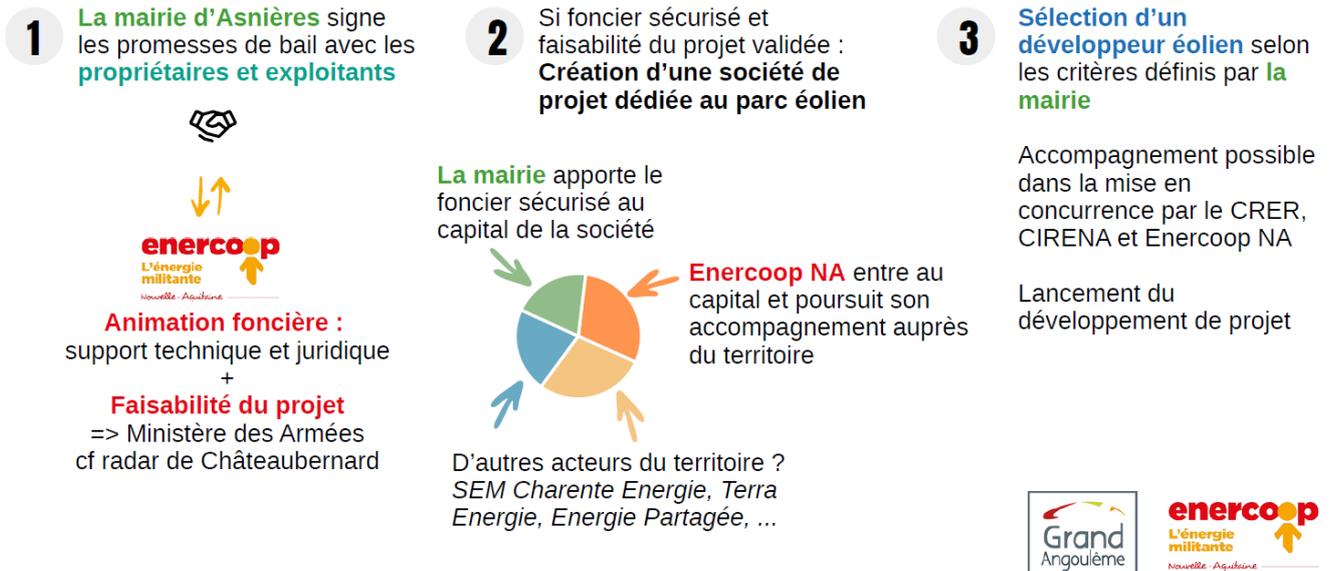
Elle laisse la parole aux intervenants qui présentent un power point qui sera adressé aux membres du Conseil avec le présent compte rendu.

M. Nicolas GHESQUIERE présente la coopérative ENERCOOP née en 2005 pour proposer une alternative citoyenne au moment de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité.

Considérant que l'énergie doit être un bien commun, et non la propriété de sociétés privées dont la seule ambition est l'enrichissement des actionnaires, ENERCOOP propose un modèle où les citoyens et les collectivités se réapproprient ces enjeux : les choix concernant la gestion de l'énergie, de sa production à sa consommation en passant par sa maîtrise, dans un esprit d'utilité publique.

L'objectif du partenariat est d'accompagner la commune dans l'émergence d'un projet éolien citoyen sur son territoire.

L'accompagnement proposé :



Les étapes du projet :



M. Mathieu MANSOURI présente le CRER qui assure la mission d'Espace Info Energie auprès des particuliers et des entreprises du bâtiment.

Les entreprises, les collectivités et les établissements tertiaires font appel au CRER pour agir sur la maîtrise de l'énergie ou recourir aux énergies renouvelables. Il propose un accompagnement sur mesure avec le soutien des partenaires publics.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Fête du sport

Madame le Maire propose un retour sur la journée. Il en ressort que malgré le temps maussade il y a eu du monde et les activités proposées ont plu. Les associations ont apprécié l'initiative.

Commission élection

Madame le Maire donne la parole à Viviane MALIVERT qui fait un retour sur la Commission élection. Il n'y a pas de problèmes majeurs, seulement un nom mal orthographié qui va être corrigé.

Avancement projet couverture tennis

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I) concernant la couverture du terrain tennis et boulodrome avec installations panneaux photovoltaïques s'est terminé le 24/05/2024.

Il y a 3 candidatures : SEE YOU SUN, ORKANE, LM SOLEIL

La Commission Appel d'offre va se réunir prochainement.

Requalification ancienne salle des fêtes :

Un appel d'offre pour la démolition-désamiantage de l'ancienne salle des fêtes a été lancé. La fin de publication est le 17/06/2024. A ce jour une seule réponse.

Une demande de subvention auprès du Fonds friche est en cours d'étude.

Questions diverses

Le 02 mai a eu lieu le deuxième marché mensuel. Les retours sont bons.

Madame le Maire propose un tour de table pour décider de la continuité d'un marché au mois de juillet et août.

Le Conseil municipal propose de retenir une date pour le mois de juillet et de reprendre en septembre. La date du 11 juillet est retenue.

Association l'Ensemble

Madame le Maire informe que l'association l'Ensemble organise une soirée d'ouverture de son café associatif le samedi 1er juin et que chacun est invité.

L'ordre du jour étant épuisé Madame Le Maire demande s'il y a des questions.

La séance est levée à 21 h 45.